



## COMPTE RENDU CM DU 13 DECEMBRE 2016

### **DM (annule et remplace la DM n°05.05112016)**

Un erreur budgétaire relative aux comptes imputés par la délibération modificative ne permet pas de la rendre effective.

Aussi après modification d'imputation le conseil vote la DM suivante annulant et remplaçant la n° 05.05112016.

### SECTION FONCTIONNEMENT

#### DEPENSES

6411 :	- 30 000 €
615231 :	- 4 000 €
60223 :	- 1 500 €
65541 :	- 2 500 €
6531 :	- 500 €
73921 :	+ 17 000 €
023 :	+ 21 500 €

#### RECETTES

### SECTION INVESTISSEMENT

#### DEPENSES

202 :	- 8 500 €
21171 :	- 8 000 €
21318 :	- 4 350 €
2041622 :	+ 55 000 €
2156 :	- 12 650 €

#### RECETTES

021 :	+ 21 500 €
-------	------------

### **OFFRE DE PRIX POUR LA PARCELLE N° 505 SECTION C**

Madame LOCATELLI Christelle ainsi que son père, LOCATELLI Jean souhaitent acquérir la parcelle n° 505 section C dont la superficie est de 8 ares et 40 centiares et appartenant à la commune.

Après renseignements quant aux tarifs applicables en la matière, le conseil décide à l'unanimité de répondre favorablement à leur offre d'achat pour un montant de 350€. Les frais notariés à la charge du demandeur.

### **ONF-ETAT D'ASSIETTE 2017**

Suite à la réunion entre le maire, le garde ONF et les garants des bois, une présentation de l'état d'assiette 2017 a pu être présentée proposant les parcelles 3A-10-58-66af-42B

Après discussion, le conseil vote à l'unanimité l'état d'assiette 2017.

### **MISE EN PLACE DE LA PROCEDURE D'ASTREINTE TECHNIQUE**

Afin de permettre la continuité des services aux administrés notamment quant au réseau d'eau- assainissement et au réseau chaleur (approvisionnement de la chaudière) pendant les fêtes de Noël, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de recourir à l'astreinte technique.

Le Maire, Karine FOUGOU



Mairie de BREUREY-LES-FAVERNEY  
10 Place de la Mairie  
70160 BREUREY-LES-FAVERNEY  
Tél : 03 84 91.34.58